

Encore une compétence nouvelle pour la Commission Européenne dirigée par Ursula von der Leyen ?

L’institution étudie la création d’une cellule de renseignement dont le rôle serait de rassembler les informations collectées par les Etats membres.

Le projet pourrait surtout rencontrer l’opposition des Etats membres, dont le renseignement est chasse gardée.

Quelle sera la position de la France sur ce sujet ?

[Source](#)